

Communiqué de presse

Lyon, le 28 octobre 2016

Une nouvelle avancée décisive pour la future ligne ferroviaire Lyon-Turin

Lors du Conseil des ministres du 26 octobre, Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, a **présenté un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne signé le 24 février 2015 pour l'engagement des travaux définitifs de la section transfrontalière de la future ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin.**

Un protocole additionnel entre les Etats français et italien, signé à Venise le 8 mars 2016, avait complété cet accord et validé le coût du tunnel transfrontalier de 57,5 km sous les Alpes à 8,3 milliards d'€ (valeur 2012) en précisant les modalités de financement de l'ouvrage entre la France (25%) et l'Italie (35%), l'Union Européenne prenant en charge les 40% restants.

« *Ce projet de loi est une étape supplémentaire décisive à travers lequel l'Etat réaffirme son engagement fort en faveur de ce projet structurant aux enjeux économiques, géopolitiques et environnementaux considérables* » s'est félicité **Jacques Gounon, nouveau Président du Comité pour la Transalpine.**

L'objectif de la ligne ferroviaire à grande vitesse fret et voyageurs Lyon-Turin est d'améliorer les liaisons entre les vallées et les grandes agglomérations alpines de France et d'Italie. En tant qu'axe majeur de franchissement des Alpes, ce projet de ligne ferroviaire constitue un **maillon essentiel du corridor transeuropéen méditerranéen reliant la péninsule ibérique à l'Europe centrale et orientale.**

Contacts : Comité pour la Transalpine : +33 (0)4 26 73 51 57 / info@transalpine.com - www.transalpine.com

 <https://twitter.com/lelyonturin>

Créé en 1991, le Comité pour la Transalpine, présidé par Jacques Gounon, a pour objet de mener toute action de nature à faciliter ou accélérer la réalisation de la liaison ferroviaire à haute capacité fret et voyageurs entre Lyon et Turin, maillon central du corridor ferroviaire méditerranéen, dans une logique industrielle au service de l'Europe, de l'environnement et de l'économie. Il constitue un lieu de rencontres, de concertation et de réflexion des collectivités territoriales et des acteurs économiques.